



Wormer
d'Rieslingsgemeen

Conseil communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le 19 septembre 2023 à 17.30 heures dans la salle des séances à la maison communale, 95, Rue Principale à Wormeldange pour délibérer sur les objets suivants:

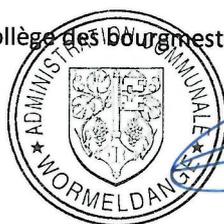
Ordre du jour

Séance publique

1. Titres de recettes
2. Proposition d'un candidat aux fonctions d'administrateur du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS)
3. Actes notariés
 - 3.1. Constitution d'une servitude au profit de la société Creos Luxembourg S.A.
 - 3.2. Vente d'un terrain sis à Ahn au lieu-dit « Wäistroos »
4. Modification ponctuelle du règlement communal sur les bâtisses, les voies et les sites (RBVS)
5. Modification ponctuelle du PAP « An de Gaarden-Widdem » à Machtum
6. Dénomination de la rue en rapport avec le PAP Nettelratt à Ahn
7. Projet de raccordement du centre scolaire Billek au collecteur d'eaux usées à Dreibern - Crédit spécial
8. Crédit supplémentaire
9. Services pour Jeunes - Convention 2023
10. Confirmation d'un règlement de circulation temporaire - Chemin rural entre les rues « Om Wandhof » et « Wolkegruewen » à Wormeldange-Haut
11. Subsidés divers

Ainsi arrêté à Wormeldange, le 13 septembre 2023


Max Hengel
Bourgmestre




Pascal Welter
Secrétaire communal f.f.